

# **Compte-rendu du conseil municipal**

## **- réunion du jeudi 14 janvier 2021 à 18h30**

-----

Convocation du 08 janvier 2021

Secrétaire de séance : Philippe Courdille.

Absent excusé : Eric Leveau.

Ouverture de la séance à 18h30.

### **- Reconnaissance de catastrophe naturelle liée à la sécheresse pour l'année 2020 .**

Monsieur le Maire ouvre la séance en proposant que la commune fasse une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle liée à la sécheresse pour l'année 2020. La demande est acceptée à l'unanimité des membres présents.

Il est également fait part pour rappel, du dispositif exceptionnel, qui s'adresse aux foyers à faibles revenus, mis en place par le gouvernement, pour les victimes de la précédente période de sécheresse de 2018. Information à voir en page d'accueil, sur le site de la commune <https://www.saintpierredebat.fr/>

### **- Locataire du logement de la Poste:**

Ensuite Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la locataire du logement de la poste a quitté son logement sans préavis, et sans laisser les clés, pendant la période des fêtes de fin d'année. Il précise également que celle-ci part en laissant un montant important de charges locatives non réglées.

Après discussion le conseil décide d'attendre la fin du mois de janvier afin de voir si la locataire restitue les clés du logement, et éventuellement règle sont arriéré de charges. Si tel n'est pas le cas, une procédure judiciaire sera ouverte à son encontre, dès le mois prochain.

### **- Achat de panneaux de signalisation:**

Notre commune étant régulièrement exposée aux inondations, notamment dans le secteur du lavoir ainsi qu'en bas de la rue du moulin, Monsieur le Maire informe le conseil qu'il serait nécessaire d'investir dans des panneaux de signalisation afin de pouvoir assurer l'information et la sécurité des automobilistes durant ces épisodes.

Après discussion le conseil décide à l'unanimité, d'accepter l'acquisition de 6 panneaux « Route inondée » et 1 panneau « Route barrée » à raison d'environ 76 € HT l'unité.

### **- Devis Velux pour la salle bibliothèque :**

Les Velux en toiture de la bibliothèque (petite salle située à l'étage de la salle polyvalente) mis en place à la construction de cette dernière, présentant des problèmes importants d'étanchéité, il apparaît nécessaire de procéder à leur remplacement. Le devis proposé par la société Duzan d'un montant de 3984 € TTC est accepté à l'unanimité des membres présents.

### **- Devis éclairage public - SDEEG:**

Le devis proposé par le SDEEG, pour le remplacement du lampadaire à proximité du lavoir s'élève à 2880.25 € TTC ; Ce montant paraissant assez élevé, il a été décidé de faire une demande pour obtenir d'autres propositions de la part du syndicat.

### **- Planning d'investissement pour la durée du mandat:**

Il avait été demandé, lors d'un précédent conseil municipal à ce que chacun réfléchisse sur la priorité des investissements à engager au cours de cette mandature. Après discussion et avis de tous il a été retenu le programme suivant :

#### **Pour 2021 :**

- Tranche 3 de la restauration de l'église.
- Aménagement routier coté église, si les travaux de remplacement de la canalisation d'eau ont été effectués.
- Aménagement du lavoir, selon la décision prise lors du conseil du 26/11/2020.

#### **Pour 2022 :**

- Remplacement des systèmes de chauffage des bâtiments publics et des loyers par des pompes à chaleur afin de respecter les nouvelles normes environnementales.
- Aménagement routier côté bourg, devant l'école.

#### **Pour 2023-2024 :**

- Création d'un commerce dans le bourg, si l'étude de marché est favorable.
- Mise aux normes des assainissements des bâtiments publics

### **- Questions diverses:**

Le devis de la société ADDEXIA concernant la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du bourg, côté école, est présenté au Conseil. Son montant s'élevant à 6 % du montant des travaux, il a été décidé de demander l'équivalent à la société AZIMUT.

Le conseil propose que la mairie modifie le logo de la commune pour toute sa communication (courriers , enveloppes etc.) . Après discussion, celui du lavoir, que l'on trouve en haut à gauche de la page d'accueil de notre site Internet est retenu, mais plutôt de couleur bleu. La charte graphique du site va d'ailleurs être revue dans ce sens.

### **- Préparation des Vœux :**

En fin de séance, les conseillers se sont activés afin de finir les préparatifs de la surprise évoquée lors du précédent conseil. D'ailleurs à l'heure de la mise en ligne de ce compte-rendu certains d'entre vous l'on sûrement déjà reçue.

Alors, une nouvelle fois, bonne année et prenez soin de vous.

La prochaine réunion du conseil municipal est programmée au Jeudi 25/02/2021 à 18h30

La séance est levée à 20h.

-----